

Gamme « Le Petit Gascoûn »



Le Blanc

Colombard et Ugni blanc.

Issu de vignes plantées sur des Boulbènes. Vendange de nuit pour protéger de l'oxydation et stabulation à froid. Vinification basse température et élevage long sur lies fines.

Dégustation

Nez expressif et très aromatique. Attaque fruitée et ample et une belle fraîcheur sur la finale. Les arômes persistent longtemps sur des notes qui rappellent le nez. (Fleurs blanches, pêche, litchi...). Élégant et fruité, il convient à table et à l'apéritif.



Le Rosé

Cabernet franc et Tannat.

Issu d'une macération pelliculaire de plusieurs heures et d'un pressurage à froid.

Fermentation à basse température, élevage long sur lies fines.

Dégustation

La star de l'été mais pas seulement ! Superbe robe pâle. En nez et en bouche, des arômes de petits fruits rouges, de fraise des bois avec une belle attaque en bouche et une belle longueur.



Le Rouge

Tannat et Cabernet franc.

Parcelles sélectionnées pour leur ensoleillement sur des sols de boulbènes et Graves. Vendange à maturité optimale. Vinification et extraction en douceur pour obtenir fruit, de la rondeur élégance.

Dégustation

Vin souple, léger, fruité. Au nez, des arômes de fruits rouges frais et confits. En bouche, les tanins sont présents mais fondus laissant une agréable douceur et une belle sensation de finesse.



Le Doux

Gros et Petit Manseng.

Un vin d'une incroyable richesse aromatique, au nez intense de fruits de la passion, d'ananas, et de litchi. La bouche attaque sur ces notes de fruits frais pour se complexifier et se densifier en fin de bouche. La longueur exceptionnelle est portée par le fruit et la belle fraîcheur de ce vin doux. A consommer de l'apéritif au dessert, et à tester sur des associations surprenantes de fromage de chèvre, ou de plats exotiques

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. La passation ou la remise de toute commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de ventes qui s'appliquent dans tous les rapports entre la société GAEC Famille Laffitte et ses clients. Au cas où une commande verbale n'est pas confirmée par écrit par le client, l'acceptation de la livraison de la marchandise emporte acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente.
2. Aucune clause contraire à nos présentes conditions générales de vente, même si elles figurent sur les bons de commande des clients, ne sauraient nous être opposables.
3. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif seulement, en raison de la diversité des produits et des délais d'acheminement qui peuvent exister entre les producteurs et nos chais et dont notre Société ne peut être tenue pour responsable. Aucune annulation de commande ne pourra être acceptée, et aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de retard de livraison.
4. Les avis, prospectus, publicité, etc, ne constituent jamais une offre ferme de notre part et doivent être considérés comme de simples indications susceptibles de modifications à tout moment, notamment sur le contenant, les étiquettes, sans être obligé d'apporter les mêmes modifications aux produits déjà livrés.
5. Chaque expédition ou livraison fait l'objet d'un bordereau de livraison accompagné le cas échéant d'un titre de transport, l'accusé de réception de la livraison doit être signé par les clients qui doivent faire toutes réserves ou présenter toutes réclamations au livreur en cas d'avarie ou différences sur les quantités livrées ainsi que pour toute autre cause. La déconsignation en fonction des vides rendus est effectuée sur place et emporte accord sur le nombre et le type des contenants rendus.
6. La marchandise livrée ne comporte aucune garantie de service après-vente, hormis l'échange des vins « bouchonnés » à condition de rendre les bouteilles défectueuses avec le contenu.
7. Les marchandises voyagent aux risques et périls des clients, hors le cas de livraison par nos propres camions.
8. **Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la confirmation de commande par nos soins**, ce tarif fait mention des prix franco selon les produits et les quantités vendues, il indique les différentes taxes à ajouter au taux en vigueur, aux prix hors taxes.
9. **Les conditions de paiement s'entendent comptant à la livraison sauf conditions particulières de vente convenues à la négociation commerciale de la convention unique soit 30 jours fin de mois.** Tous les règlements pour être libératoires, doivent être établis au nom de la Société GAEC Famille Laffitte. Ils n'opèrent novation qu'après encaissement réel du mode de règlement. En cas de règlement par espèces, un reçu signé du livreur doit être exigé pour apporter la preuve du paiement de la facture. Toutes nos factures sont payables au lieu du siège social de la société GAEC Famille Laffitte. Aucun règlement ne devra être effectué à une personne ne faisant pas partie de la Société.
10. Toute facture non payée à la date d'exigibilité entraîne à la charge du client la facturation de pénalités de retard au taux de 1,50 % mensuel à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture, et ce après une première sommation de payer restée sans suite. Ces dispositions dérogent expressément à l'article 1153 du Code Civil.
11. Tout recouvrement par voie contentieuse ou judiciaire entraîne de plein droit, à la charge de l'acheteur, une indemnité fixée à titre de clause pénale, à 18 % du montant des factures impayées à leur échéance et ce, sans préjudice des demandes pouvant être formulées en vertu de l'article 700 du CPC.
12. **De convention expresse et conformément aux termes de la loi N° 80.335 du 12 mai 1980. Les marchandises livrées restent la propriété de notre Société jusqu'à parfait paiement des factures soit après encaissement réel du mode de règlement quel qu'il soit. Les marchandises étant parfaitement identifiables, la restitution de celles-ci pourra être exigée aux frais du client sans pour autant que notre Société ne perde ses droits et ce, jusqu'à entière exécution par ledit client de la totalité de ses engagements. L'acceptation de la livraison des marchandises emportant acceptation expresse de cette clause de réserve de propriété.**